



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CRIM

Montréal, le 21 juin 2018 – Lors de son assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 20 juin, le CRIM a dévoilé son rapport d'activités, en plus d'annoncer la composition de son conseil d'administration.

L'assemblée générale, présidée par M. Luc Gagnon, chef des technologies chez TELUS Santé et président du conseil d'administration du CRIM, fut l'occasion de dresser un bilan des résultats dévoilés dans le rapport d'activités 2017-2018, première année du plan stratégique quinquennal du CRIM (2017-22).

M. Gagnon a souligné plusieurs accomplissements du CRIM en 2017-18, notamment le positionnement renforcé du CRIM comme acteur clé de l'écosystème IA montréalais et québécois offrant une approche pragmatique des technologies de pointe, ainsi que la visibilité accrue du CRIM et de ses membres par la diffusion d'histoires à succès en lien avec des projets de R-D réalisés.

M. François Labonté, directeur général du CRIM, a présenté plusieurs grandes initiatives ayant marqué l'année 2017-18. Il a rappelé que le vaste portfolio d'expertises du personnel de recherche du CRIM et l'importance donnée au transfert technologique vers les clients lui permettent de réaliser des projets à haute valeur ajoutée qui touchent à plusieurs grands enjeux actuels : villes intelligentes, accessibilité numérique, changements climatiques, cybersécurité...

En somme, le rayonnement du CRIM et les projets réalisés confirment la pertinence du positionnement du CRIM pour la réalisation de projets de R-D adaptés aux besoins des organisations, particulièrement des PME.

Les membres, le conseil d'administration et le CRIM ont remercié M. François Aird, président sortant du CA du CRIM et cofondateur de CEDROM-SNi, qui terminait son mandat après 8 ans au CA du CRIM, ainsi que Mme MarieChantal Chassé, présidente et cheffe de la direction et fondatrice, JMJ Aéronautique et présidente, PARC - Partage automatisé des ressources dans des communautés, pour leur implication et leur contribution à la poursuite de la mission du CRIM. Le conseil a aussi accueilli deux nouvelles administratrices : Mme Marie Côté, présidente de CÔTÉ Multimédia, et Mme Hélène Chartier, directrice exécutive du Réseau QG100.

Cette année encore, le CRIM et PROMPT s'unissaient pour tenir leur assemblée générale simultanément dans les locaux du CRIM et offrir une opportunité de réseautage à la communauté des acteurs d'innovation. Le cocktail qui a suivi les assemblées fut déployé sous le thème des grandes initiatives collaboratives. Dans une formule dynamique et rassembleuse, plusieurs projets porteurs en TIC ont été présentés en rafale sur la terrasse du CRIM :

- Corridor 5G Québec-Ontario – Présenté par M. Pierre Boucher, directeur général d'Innovation ENCQOR. Le projet ENCQOR est un partenariat transformateur entre le Canada, le Québec et l'Ontario pour la mise en place du premier corridor précommercial d'infrastructure numérique 5G au pays.

- Nouvelle série de conférences exclusives aux membres du CRIM en collaboration avec Lavery débutant cet automne – Présentée par René Branchaud, associé et président du conseil d'administration de Lavery Avocats.
- Nouvelle antenne montréalaise de l'Institut National d'Optique (INO) dans les bureaux du CRIM – Présentée par M. Alain Chandonnet, président directeur général de l'INO
- Création de la grappe industrielle en cybersécurité In-Sec-M – Présentée par Antoine Normand, directeur général d'In-Sec-M.
- Fonds INNOV-R de PROMPT – Présenté par M. Luc Sirois de PROMPT, INNOV-R veut faire émerger et soutenir financièrement de nouveaux projets de R-D collaboratifs qui pourront contribuer, de façon tangible et à long terme, à la réduction de l'émission des GES au Québec.

Cet événement axé sur les projets collaboratifs inspirants et le développement de partenariats avantageux a attiré une centaine de personnes provenant des communautés scientifiques et d'affaires du grand Montréal. Il confirme une fois de plus l'effervescence de l'écosystème d'innovation québécois et les collaborations fructueuses qui s'y multiplient.

À propos du CRIM

Le CRIM est un centre de recherche appliquée et d'expertise en technologies de l'information qui rend les organisations plus performantes et compétitives par le développement de technologies innovatrices et le transfert de savoir-faire de pointe, tout en contribuant à l'avancement scientifique. Il permet aux organisations, principalement les PME, de démystifier et d'avoir accès aux technologies de pointe comme celles de l'intelligence artificielle afin de résoudre efficacement les problématiques technologiques auxquelles elles sont confrontées. Ses chercheurs et professionnels en TI développent un large éventail d'applications dans des secteurs diversifiés et œuvrent dans des domaines d'expertises tels que l'apprentissage automatique, la vision par ordinateur, la reconnaissance de la parole, le traitement automatique des langues naturelles, la science des données et la recherche opérationnelle. Le CRIM est un organisme sans but lucratif et sa neutralité et la force de son réseau en font une ressource incontournable. Son action s'inscrit dans les politiques et stratégies pilotées par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, son principal partenaire financier.

– 30 –

Information : medias@crim.ca